



Nidda

Michna 12 - Chapitre 6

שְׁתֵּי שְׁעָרוֹת הָאֲמֻרוֹת בַּפָּרָה יִבְנְגָעִים, וְהָאֲמֻרוֹת בְּכָל מָקוֹם,
כְּדִי לִכְפֹּף רֹאשָׁן לְעֶקְבָן, דְּבָרֵי רַבִּי יִשְׁמַעֵאל. רַבִּי אֶלְעָזָר אוֹמֵר,
כְּדִי לְקַרֵץ בַּצֶּפֶן. רַבִּי עֲקִיבָא אוֹמֵר, כְּדִי שִׁיְהוּ נְטִלוֹת בְּזוּג:

Les deux poils dont il est question à propos d'une vache rousse [c'est-à-dire que deux poils blancs ou noirs l'invalident, voir Para 2:5], et [ceux dont il est question] à propos des nega'im [des taches malades sur la peau, les vêtements ou les maisons qui créent une impureté ; c'est-à-dire que deux poils sur une tache sont un signe d'impureté, voir Nega'im 4:4], et à propos de ceux dont il est question n'importe où, [les poils doivent être] suffisamment longs pour que leurs pointes soient recourbées pour [toucher] leurs racines, selon Rabbi Yichmael. Rabbi Eli'ézer dit : [assez longs] pour être pincés par un ongle. Rabbi 'Akiva dit : [assez longs] pour être enlevés avec des ciseaux.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions